

**CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS
– ASSOCIATION « LES PANORAMISTES »**

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

L'E.P.C.I. **La Métropole Aix-Marseille-Provence**
58, boulevard Charles Livon
13007 MARSEILLE

représenté par Sa Présidente en exercice régulièrement habilitée à signer la présente convention

ci-après désigné **« la Métropole »**

ET

l'association **Les Panoramistes**
sise 60 boulevard Longchamp,
13001 Marseille

représentée par **La Présidente de l'association, Madame Émilie Duménil**

ci-après désignée **« Les Panoramistes »**

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

La Métropole Aix-Marseille-Provence a engagé une politique de valorisation du paysage, conformément à la délibération du 14 décembre 2017 (n° ENV 007-3306/17/CM), qui précisait les modalités d'application de cette compétence, et en continuité avec le Projet métropolitain.

Suite au rapport d'état des lieux des paysages anthropisés, réalisé avec les agences d'urbanisme AGAM et AUPA, en 2018-2019, l'étape suivante est l'engagement dans une démarche d'élaboration d'un plan de paysage métropolitain. Ce document à visée opérationnelle sera co-construit dans le cadre d'une importante phase de concertation avec les territoires, afin de partager le diagnostic, les enjeux et objectifs de qualité paysagère, puis la définition d'un programme d'actions, ciblées sur des sites pilotes.

Dans le cadre de cette concertation, la Métropole souhaite conventionner avec l'association « Les Panoramistes », créatrice et animatrice de l'observatoire photographique du paysage (OPP) depuis le GR 2013, afin de soutenir et pérenniser cet observatoire, ainsi que d'enrichir la concertation par des animations culturelles autour du GR 2013, outil idéal de découverte des paysages naturels et urbains de notre territoire.

Le projet Paysages Usagés, Observatoire Photographique du paysage depuis le GR2013, a adopté la forme des Observatoire Photographiques du Paysages Nationaux suivant la méthode officielle décrite en 2008 par le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire. Ce projet s'inscrit totalement comme ressource dans la mise en place de l'OPP de la métropole au sein du Plan Paysage.

Cette démarche présente un grand intérêt pour le territoire métropolitain car il correspond aux orientations de la politique publique de valorisation des paysages métropolitains et constitue une ressource essentielle pour la concertation et la co-construction du plan de paysage métropolitain.

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de fixer le montant de l'aide financière pour l'année 2020 et d'en préciser les modalités de suivi, notamment les modalités de versement de la subvention globale, en fonction de l'avancement des projets sélectionnés par le groupe technique de suivi de cette convention.

Par la présente convention, les Panoramistes s'engagent, à leur initiative et sous leur responsabilité, à réaliser les objectifs conformes au programme d'actions, intitulé « Paysages usagés », qui a pour objectif la reconduction des points de vue de l'OPP du GR2013 et la poursuite de la partie participative de l'OPP, par l'animation du groupe de volontaires, engagés dans la reconduction d'une partie des points de vue. Le programme est détaillé dans l'annexe 1 et sur le site internet de l'OPP (<http://www.opp-gr2013.com>). Ils s'engagent à mettre tous les moyens nécessaires à la bonne exécution de ce programme.

Pour sa part, la Métropole s'engage à soutenir financièrement la réalisation de ces objectifs, dans la limite du montant global fixé par la présente convention.

ARTICLE 2: DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour l'exercice budgétaire 2020 et elle trouvera son terme au plus tard, au versement du solde de la subvention, le cas échéant.

ARTICLE 3 : INDÉPENDANCE DE LA STRUCTURE

Pour mettre en œuvre ces actions notamment avec les moyens qui lui sont alloués par la Métropole, les Panoramistes jouissent d'une indépendance de décision dans la définition de ses actions et dans la conduite de ses tâches de gestion et d'administration.

Cette indépendance s'exerce en conformité avec les statuts des Panoramistes, à partir des instances créées (Conseil d'Administration, etc.).

Cependant, la Métropole peut requérir, en cours d'année toutes les informations et tous documents utiles au contrôle de l'exécution des engagements pris par les Panoramistes et justifiant l'octroi de la subvention.

ARTICLE 4 : COUT DE L'ACTION ET PARTICIPATION DE LA MÉTROPOLE

4.1 Budget prévisionnel de l'action :

L'annexe 2 à la présente convention précise le budget prévisionnel annuel global du programme d'actions « Paysages usagés », objet de l'article 1er, ainsi que les moyens affectés à sa réalisation en détaillant les autres financements attendus et en distinguant notamment les apports des collectivités territoriales, les ressources propres, la nature des dépenses, etc.;

Conformément à cette annexe, le coût total prévisionnel du programme « Paysages usagés », support du financement et objet de la présente convention, est d'un montant de 10 000 Euros, en dépenses de fonctionnement.

4.2 Participation de la Métropole :

La participation de la Métropole pour l'année 2020 est d'un montant total de 5 000 Euros, en subvention de fonctionnement spécifique.

Les crédits seront pris sur les lignes budgétaires de la Métropole présentant les disponibilités nécessaires.

Cette subvention sera créditée au compte des Panoramistes, selon les procédures comptables en vigueur, sous réserve du respect par les Panoramistes de leurs obligations légales et contractuelles.

4.3 Modalités de versement de la subvention :

Conformément au Règlement Budgétaire et Financier approuvé par délibération n° HN 021-049/16/CM en date du 07 avril 2016, les modalités de versement se feront comme suit :

- une avance dans la limite de 80% de la subvention votée, sur demande du bénéficiaire, soit un montant total de 4 000 euros pour l'année 2020.
- le solde sera versé sur production du rapport d'activité faisant état de l'avancement des actions engagées au titre de la présente convention, et tout autre justificatif détaillé dans l'article 6.

4.4 Ajustement de la subvention :

Conformément au Règlement Budgétaire et Financier précité :

En cas de non-exécution, de retard significatif ou de modification substantielle des conditions d'exécution de la convention sans l'accord écrit de la Métropole, celle-ci peut suspendre ou diminuer le montant des avances et autres versements, remettre en cause le montant de la subvention ou exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versés au titre de la présente convention.

En outre, si le montant des dépenses varie à la hausse, la participation de la métropole n'est pas réévaluée. Si le montant des dépenses varie à la baisse, la participation de la

Métropole est recalculée au prorata des dépenses réelles justifiées sur le montant des dépenses prévisionnelles.

ARTICLE 5 : CONTRÔLE, SUIVI, ÉVALUATION

5.1 Contrôle :

Les Panoramistes s'engagent à faciliter à tout moment, le contrôle par la Métropole, de la réalisation de l'objectif en particulier par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et de tout autre document dont la production serait jugée utile.

5.2 Suivi :

Les Panoramistes s'engagent à informer régulièrement la Métropole de l'état d'avancement et de déroulement de l'action définie à l'article 1 de la convention selon des modalités établies d'un commun accord entre les deux parties.

La Métropole pourra demander aux Panoramistes de participer à des réunions de suivi, à chaque fois qu'elle le jugera utile.

5.3 Évaluation :

L'évaluation des conditions de réalisations des objectifs poursuivis par les Panoramistes, auxquels la Métropole a apporté son concours, sur un plan quantitatif comme qualitatif, est réalisée par la Métropole.

L'évaluation porte, en particulier; sur la conformité des résultats à l'objectif mentionné à l'article 1.

Pour ce faire, une réunion comprenant les deux parties pourra être convoquée par la Métropole au plus tard deux mois après la fin de l'opération.

Le non-respect par les Panoramistes de leurs obligations conventionnelles se traduira par des demandes d'explication par les services opérationnels de la Métropole, et le cas échéant, par le remboursement total ou partiel de la subvention.

ARTICLE 6 : REDDITION DES COMPTES

les Panoramistes, dont les comptes sont établis pour un exercice d'une durée de douze mois consécutifs (courant de préférence du 1^{er} janvier au 31 décembre), devra :

- formuler sa demande de subvention au plus tard le 30 novembre de l'année (n-1), accompagnée d'un budget prévisionnel détaillé ;
- conformément à l'article 10 al. 4 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000, fournir chaque année le compte rendu financier de l'emploi de la subvention, signé par La Présidente ou toute personne habilitée ;
- communiquer à la Métropole le rapport d'activité de l'année écoulée, les procès-verbaux de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration et toute modification intervenue dans la composition du Conseil d'Administration et du Bureau de l'association ;
- faciliter à tout moment le contrôle par la Métropole de la réalisation de l'objectif, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile.

ARTICLE 7 : PUBLICITÉ - COMMUNICATION

les Panoramistes s'engagent à apposer, sur tous les supports de communication relatifs à l'opération soutenue par la Métropole, son logo en respectant la charte graphique métropolitaine et à y faire apparaître la participation financière de la Métropole.

La Métropole pourra demander à l'association des justificatifs attestant de l'apposition du logo (photographies par exemple).

les Panoramistes s'engagent également à communiquer sur le partenariat avec la Métropole dans toute conférence de presse, interview, etc. et faire participer les représentants de la Métropole aux actions publiques concernées.

Un volet d'invitations pourra être sollicité par la Métropole qui sera mis à sa disposition sur demande expresse.

En cas de non-respect de ces obligations, la Métropole se réserve le droit de demander le reversement de la subvention concernée.

ARTICLE 8 : REVERSEMENT, RÉSILIATION ET LITIGES

La présente convention pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception, en cas de manquement de l'une ou l'autre des parties à ses obligations contractuelles. Dans ce cas toutefois, la résiliation ne pourra intervenir à l'initiative de l'une des parties que passé un délai d'un mois suivant une mise en demeure adressée à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception et restée sans effet.

La présente convention pourra être résiliée de plein droit par la Métropole, par lettre recommandée avec accusé de réception, en cas de dissolution de l'association ou encore si cette dernière ne justifie plus exercer une activité entrant dans le champ de la compétence ayant motivé le soutien de la Métropole.

En cas de manquement grave de l'association, la Métropole sera fondée d'exiger la restitution des sommes perçues, soit en totalité, soit au prorata temporis.

ARTICLE 9 : AVENANT

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord par les deux parties fera l'objet d'un avenant.

Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 1er.

ARTICLE 10 : INTANGIBILITÉ DES CLAUSES

Une tolérance relative à l'application des clauses et conditions de la présente convention ne pourra jamais, quelle qu'en ait pu être la durée ou la fréquence, être considérée comme une modification ou suppression des clauses et conditions de la présente.

ARTICLE 11 : INTUITU PERSONAE

La présente convention étant conclue « intuitu personae », l'organisme ne pourra en céder les droits en résultant à qui que ce soit.

ARTICLE 12 : RECOURS

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du Tribunal Administratif de Marseille 22-24 rue Breteuil, 13281 Marseille, cedex 06. Cependant les parties s'engagent avant tout recours contentieux à se rencontrer afin de trouver une solution amiable.

Fait à Marseille, le

Pour les Panoramistes

Pour la Métropole Aix-Marseille-Provence

**La Présidente de l'association
Madame Émilie Duménil**

ANNEXE 1 A LA CONVENTION N°
Les Panoramistes – Programme d’actions
« Paysages usagés »



OPP GR2013

PAYSAGES USAGÉS

OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE DEPUIS LE GR 2013
2012 - 2022

www.opp-gr2013.com



Commande publique du ministère de la Culture et de la Communication - Centre national des arts plastiques, coproduction Marseille Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture.



partenaire 2014 / 2015

France(s)
territoire
liquide

FRAC Provence
Fonds
Régional
d'Art
Contemporain
**Alpes
Côte d'Azur**

contact :

Association Les Panoramistes, 7 rue Sainte Clotilde, 69001 LYON, lespanoramistes@free.fr

Geoffroy MATHIEU / 60 bd Longchamp, 13001 Marseille / 06 89 90 13 63 / geoffroymathieu@free.fr /
www.geoffroymathieu.com

Bertrand STOFLETH / 7 rue Sainte Clotilde, 69001 Lyon / b.stofleth@free.fr /
www.bertrandstofleth.com

L'OPP depuis le GR2013

L'Observatoire Photographique du Paysage (OPP) depuis le GR2013 est un observatoire photographique du paysage créé à l'initiative de Geoffroy Mathieu et Bertrand Stofleth.

Projet artistique de représentation de la Métropole Aix-Marseille Provence en construction, il documente ses usages, les frottements ville-nature et la grande richesse de ses paysages.

Les 100 photographies sont réalisées en 2012 le long des 365 km du GR2013 encore non balisé et intègrent son tracé par un trait blanc parcourant l'image. Chaque année jusqu'en 2022, les artistes rephotographient 30 images et en confient 70 à des adoptants.

Ce projet interroge le protocole institutionnel de la démarche des OPP et revisite les principes de sa méthodologie en inversant les rôles du commanditaire et du commandité, en considérant les images comme propositions d'analyse des enjeux territoriaux et paysagers de la métropole, et en intégrant un volet participatif dès la création du projet en invitant les usagers de la métropole à travailler avec les artistes.

Activités

Depuis 2012, l'Observatoire photographique du paysage (OPP) depuis le GR2013 poursuit ses missions d'observation des paysages métropolitains du quotidien au travers d'actions de médiations culturelles dans le but de renouveler nos représentations culturelles partagées.

Cette mission passe par

- la veille des paysages par la reconduction une fois par an de ses 100 points de vue sur les Bouches-du-Rhône.
- la constitution d'une base de donnée actualisée visible sur internet : www.opp-gr2013.com
- l'animation de débats et de récoltes de paroles d'«adoptants» et d'usagers du GR2013, cf.vidéo.
- la monstration du corpus sous forme d'expositions, de publications ou d'interventions pédagogiques ou scientifiques.

Pour cela, depuis 2013

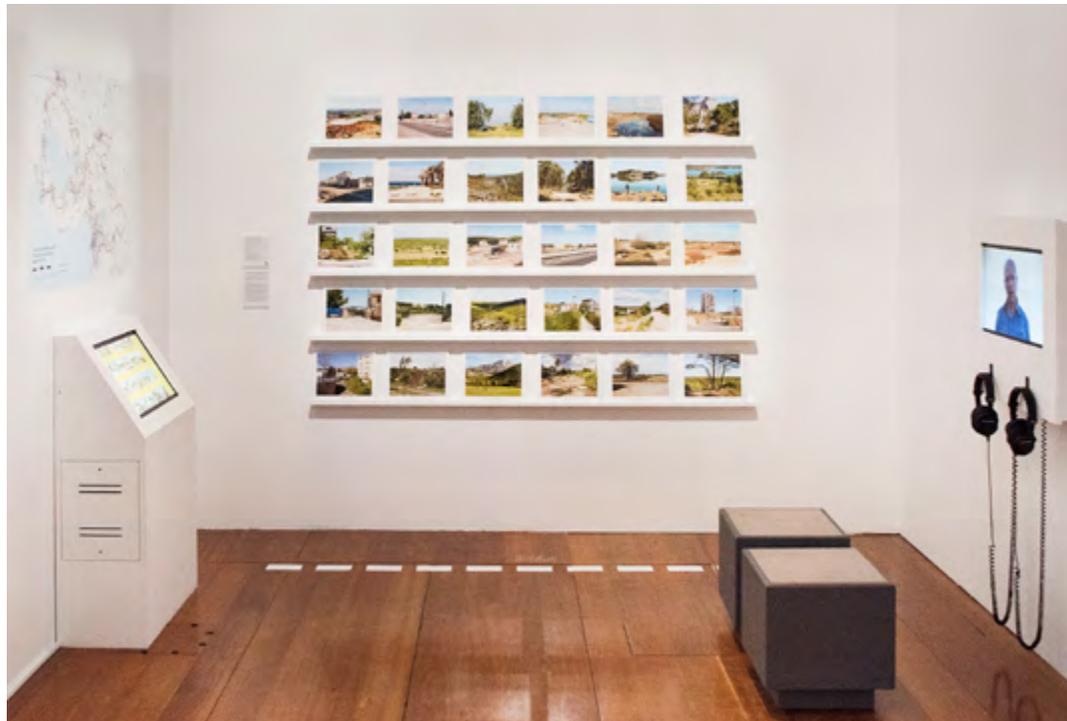
- il diffuse ses images au travers d'expositions collectives (BNF, FRAC PACA, MUCEM...)
- il participe à la mission France Territoire Liquide (expositions et livres)
- il a participé au programme de recherche PhotoPaysage (PHOTOGRAPHIE ET PAYSAGE : SAVOIRS, PRATIQUES, PROJETS. Projet ANR-13-BSH3-0008-01, Équipe AUSser/ LAREP.),
- il donne des conférences (Ministère de l'Environnement, 25 ans des Observatoires du paysage, Écoles d'arts, d'architectures, de photographies...)
- il participe à des projets du Bureau des Guides sur le GR2013 (Le Rocher de l'Arbois, Bivouac #1)
- il organise des rencontres-débat ouvertes au public autour de son corpus avec les adoptants (Centre de la photographie Marseille / 2016, FRAC PACA / 2014)
- il organise chaque année un apéro-point de vue avec les «adoptants»
- il diffuse ses images dans des revues et magazines.
- il mène avec le Bureau des Guides du GR2013 le projet *Inventaire, photographies d'une métropole.*
- il récolte la parole des adoptants sous forme vidéo-témoignage de leur rapport au paysage.

Les expositions

- 30 tirages 24 X 30 cm recto-verso, encapsulage Diassec consultable sur tablette bois.
- Aquisition du CNAP (commande publique) déposées au FRAC Paca.
- carte format 1 X 1,25 m (modulable)
- diptyques / triptyques / quadriptyques format 95 X 115 cm modulables
- écran tactile 24' pour consultation du site www.opp-gr2013.com
- vidéo «Paroles d'adoptants», 1h15m.

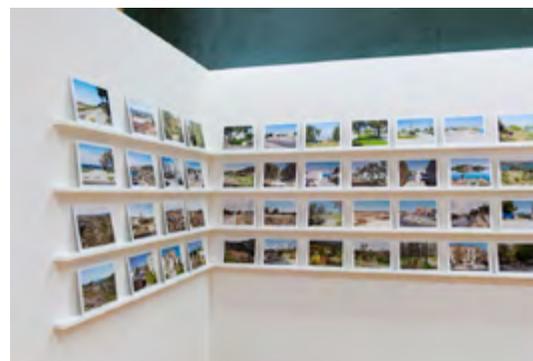
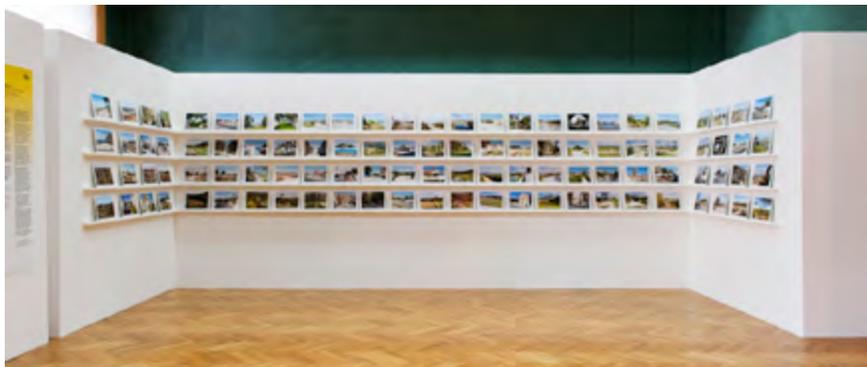


Exposition *Paysages Français, une aventure photographique 1984 - 2017* - Bibliothèque Nationale de France. Octobre - Février 2017



Catalogue de l'exposition
Paysages Français,
Une aventure photographique, 1984-2017
BnF Éditions, 2017.

Exposition *Le Sentier et le Palais*, CCI Palais de la Bourse, Marseille, 2013.



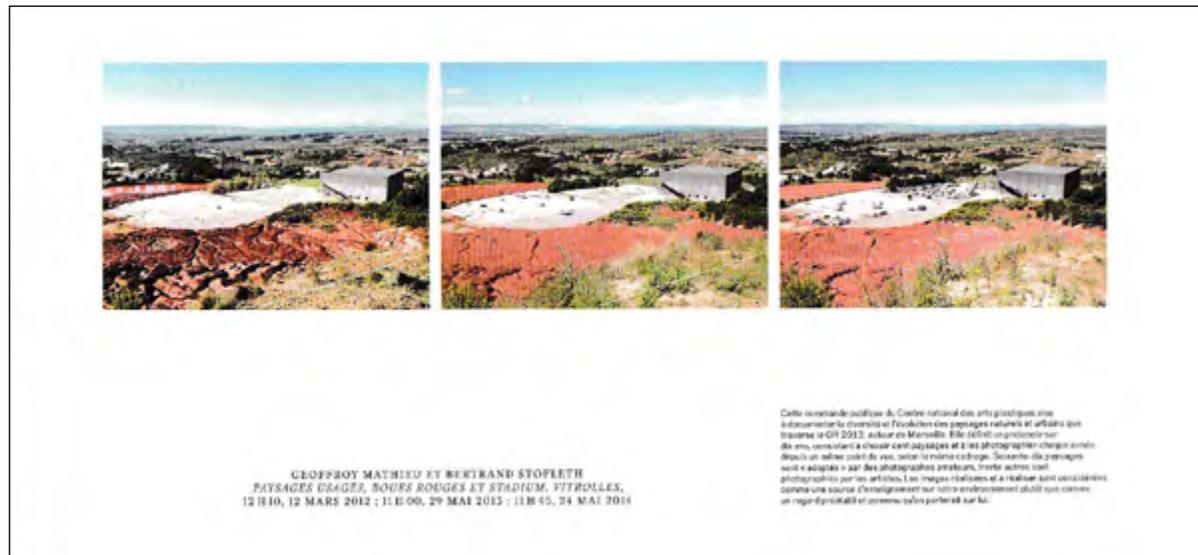
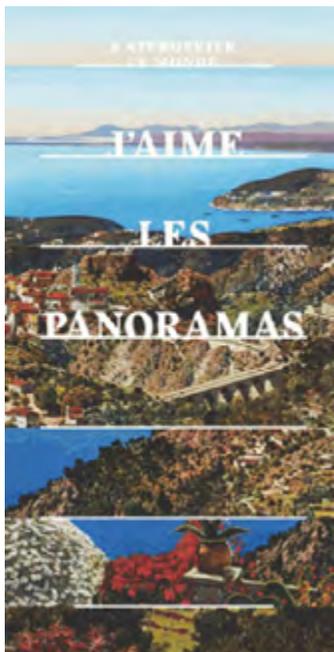
Exposition *En situations, commandes photographiques du CNAP Marseille 2013*, FRAC PACA, Marseille, 2014.



Exposition *La mer au milieu des Terres*, EsBaluard, musée d'art moderne contemporain de Palma, Mallorca, Espagne, 2015.



Exposition *J'aime les Panoramas*, MUCEM, Marseille, 2015.



Catalogue de l'exposition
J'aime les Panoramas
Editions Flammarion,
2015.

Exposition collective *Des marches, démarches*, Frac Paca, Marseille, commissariat Guillaume Monsaingeon. Mars 2020



FTL France(s) territoire liquide

Mission photographique sur le paysage français, autoproduite et indépendante.
www.franceterritoireliquide.fr



Exposition France territoire liquide, Le tri postal, Lille, juin 2014.



Catalogue France(s) Territoire Liquide, Le Seuil (2014) 400 pages, 9 photographies w255mm x 222 mm

L'édition

PAYSAGES USAGÉS, 100 points de vue depuis le GR2013
Geoffroy Mathieu et Bertrand Stoffleth

Coffret de 100 cartes postales + 1 carte localisant les 100 points de vue
Editions Wilproject.

Édition limitée numérotée à 250 exemplaires -

prix 40 euros

ISBN 978-2-918-490-234

épuisé !



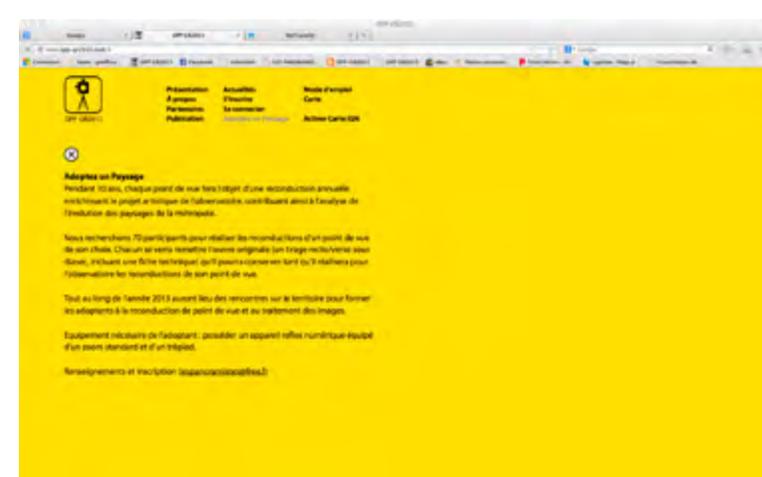
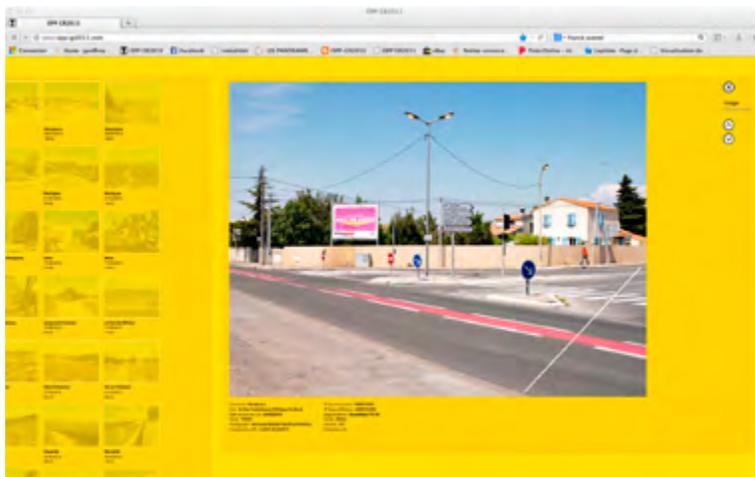
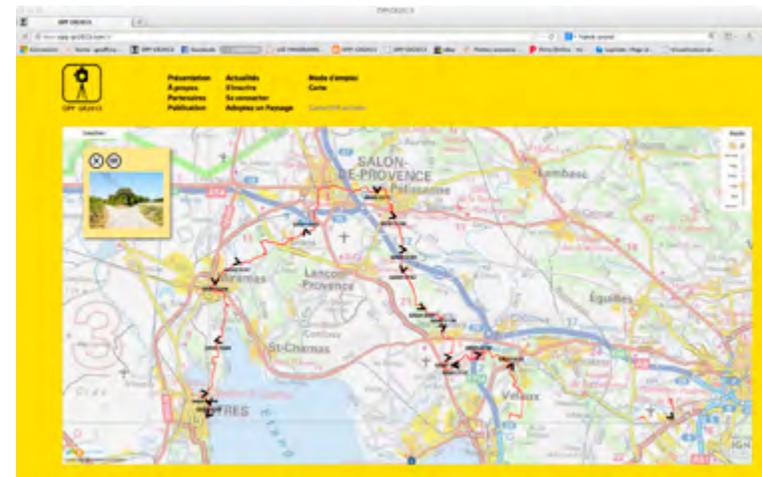
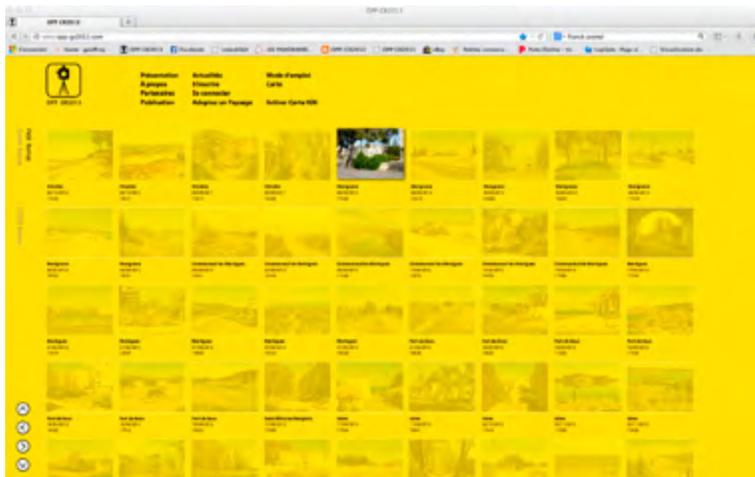
Le site internet

extrazoom

base de donnée : Franck Avenel, Asapspot
design graphique : Extrafine

www.opp-gr2013.com

Une fonction extrazoom (cf. planche 4) est maintenant disponible sur le site internet, elle permet grâce aux images hautes définitions chargées dans la base de donnée d'observer avec précisions des détails dans une série de reconduction. La puissance de l'outil est une performance et une innovation qui font du site internet une réelle base d'analyse des évolutions paysagères.



Reconductions

exemple 2012 - 2019



Boues rouges et Stadium, Vitrolles, 12h10, 12 mars 2012



12h45, 7 juin 2019



Plage des Combattants, Port-de-Bouc, 11h25, 16 avril 2012



13h00, 6 juin 2019

Adoptions de Points de vue

Nous avons recruté en 2013, lors des 6 temps forts du GR2013 organisés par MP2013, des habitants pour réaliser les reconstructions des points de vue de leur choix.

Chacun s'est vu remettre un tirage original (un tirage recto/verso sous Diasec, incluant une fiche technique, cf-ci-dessous) qu'il pourra conserver tant qu'il réalisera pour l'observatoire les reconstructions de son point de vue.

Nous avons une liste d'environ 65 noms de personnes s'étant déclarées adoptantes.

Une fois par an, une réunion est organisée pour que la communauté des adoptants soient vivante et que des échanges puissent avoir lieu entre chacun d'eux et avec le comité scientifique.





**OBSERVATOIRE
PHOTOGRAPHIQUE
DU PAYSAGE
DEPUIS LE GR2013**

OPP GR2013

ADOPTEZ UN PAYSAGE !

et participez à l'Observatoire photographique du paysage depuis le GR2013.

Pendant 10 ans, chaque point de vue fera l'objet d'une reconstitution annuelle enrichissant le projet artistique de l'observatoire, contribuant ainsi à l'analyse de l'évolution des paysages de la métropole.

Nous recherchons 70 participants pour réaliser les reconstitutions d'un point de vue de son choix. Chacun se verra remettre l'oeuvre originale (un tirage recto/verso sous diasec, incluant une fiche technique) qu'il pourra conserver tant qu'il réalisera pour l'observatoire les reconstitutions de son point de vue.

Tout au long de l'année 2013 auront lieu des rencontres sur le territoire pour former les adoptants à la reconstitution de point de vues et au traitement des images.

Equipement nécessaire de l'adoptant : posséder un appareil reflex numérique équipé d'un zoom standart et d'un trépied.

Renseignements et inscriptions : lespanoramistes@free.fr

www.opp-gr2013.com



OPP GR2013

**OBSERVATOIRE
PHOTOGRAPHIQUE
DU PAYSAGE
DEPUIS LE GR2013**

CONTRAT D'ADOPTION D'UN PAYSAGE

entre

ASSOCIATION LES PANORAMISTES, Geoffroy MATHIEU et Bertrand STOFLETH

7 rue Sainte Clothilde, 69001 LYON / 06 89 90 13 63 / lespanoramistes@free.fr

www.opp-gr2013.com

et l'adoptant

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

MAIL :

TEL :

IMAGE ADOPTÉE :

Par ce contrat l'adoptant se déclare reconstituteur officiel d'un paysage de la série PAYSAGES USAGÉS, Observatoire photographique du paysage depuis le GR2013.

L'adoptant reçoit en dépôt un tirage original au format 23,5 X 30 cm encapsulé dans un diasec représentant au recto le paysage adopté et au verso une fiche technique lui permettant de réaliser la reconstitution de la vue dans les règles de l'art.

Ce tirage reste la propriété de l'association Les Panoramistes, il ne peut être cédé, donné ou détruit.

L'adoptant s'engage à envoyer au moins une fois par an une reconstitution de ce paysage à l'OPP GR2013. Pour cela il pourra utiliser la plateforme de téléchargement du site internet officiel de l'Observatoire : www.opp-gr2013.com.

Il peut se désengager à tout moment de l'opération, il restituera alors le tirage original reçu ce jour à l'association Les Panoramistes.

L'association Les Panoramistes publiera les reconstitutions sur le site internet de l'OPP GR2013. Il sera fait mention du nom et prénom de l'adoptant sur chacune des images publiées. L'adoptant cède ses droits d'auteur pour une durée de 20 ans à l'association Les Panoramistes pour tout usage lié à l'observatoire : site internet, publication, édition, exposition...

L'ADOPTANT

Association Les Panoramistes

Vidéo, Paroles d'adoptants Vol.1

En 2017, l'OPP a souhaité réaliser une vidéo pour l'exposition Paysages Français à la BNF.

Paroles d'adoptants Tome 1 est une vidéo de 1h11 min, qui présente les témoignages des adoptants sur leur rapport au projet et au paysage qu'ils ont choisi de reconduire pour l'OPP. Ils y décrivent leur paysage et son évolution depuis 2013, ils y racontent leurs expériences de terrain, ils y parlent de leur implication dans le projet.

https://www.youtube.com/watch?v=XGyFDe_cp9o&feature=youtu.be

Qu'est ce qu'un adoptant ?

Les *adoptants* de l'Observatoire photographique du paysage depuis le GR2013 sont les personnes qui ont choisies d'accompagner l'OPP en prenant en charge les reconductions d'un des 100 points de vue. Ils ont été recruté en 2013, lors des 6 temps fort du GR2013 organisé par MP2013, puis lors des diverses manifestations organisées par l'OPP. Chacun s'est vu remettre un tirage original (un tirage recto/verso sous Diasec, incluant une fiche technique qu'il conserve tant qu'il réalisera pour l'observatoire les reconductions de son point de vue.

Les adoptants actifs sont au nombre de 50.

Une fois par an est organisé un apéro-point de vue avec l'ensemble des adoptants

Paroles d'adoptants, tome 1.



«Ce paysage, il entre en moi à travers la photographie, je le connais différemment depuis que je le photographie»
Pascal Bron, adoptants depuis 2013



Soirée adoptants
FRAC PACA
Septembre 2014



Apéro Adoptants
Le Jai, Marignane, Mai 2014

Paysages Usagés

texte

Le geste agricole qui persiste, les traces de la relation homme-animal. Les loisirs, ruraux ou citadins – pêche, escalade, kite-surf, aéromodélisme, ball-trap et mini-moto.

Les usages – anciens, récents, contradictoires. Professionnels et récréatifs ; sérieux et futiles. Discrets et envahissants, archaïques ou émergents. Tant d'usages – simultanés ou successifs – si variés, si densément présents dans l'espace, et surtout dans les interstices. Quad, prostitution, chasse, randonnée. Reproduction de l'aigle de Bonelli. Parcours équestre, minimoto, deal, bronzage.

Un territoire fait de frontières et de passages. Frontières entre particuliers ; frontières entre public et privé. Les barrières – nombreuses, parfois cassées ou contournées.

Un territoire qui est la vaste coulisse – périurbaine – de petits espaces de scène – centres-villes. Des coulisses qui sont souvent des déchets – privés ou publics, officiels ou sauvages. La violence du territoire. La violence faite au territoire.

Les déblais et remblais, qui redessinent la ligne du sol. L'acte industriel qui travaille l'infrastructure : prend le lignite sous la montagne, la mêle à la bauxite, en tire l'alumine, en rejette autant de boues rouges. En fait des collines, des terrils, des crassiers. Creuse des galeries, des tunnels. Fait de la soude avec du sel – rejette du chlore. Puis un siècle après, fait du chlore – et rejette de la soude. Raffine le brut. Charge, décharge, remue. Mélange, coupe, trace, creuse, transperce, déplace.

Paysage plié, déplié, replié, redéplié. Aux articulations usées. Paysage ridé, plissé. Paysage provençal trafiqué. Paysage déprovençalisé, reprovençalisé. Un paysage bon à jeter. Ou une œuvre d'art ultime.

Un paysage inconnu, qui détourne le regard. Un paysage où ce nouveau sentier de randonnée, comme une lumière arasante, vient se lover. Vient dévoiler les reliefs cachés, les traces, les blessures et les marques. Les bleus. Un paysage nu, sans plus aucune pudeur. Un paysage dévasté. D'une splendeur toute neuve. Un paysage où ce nouveau chemin identifie de nouveaux monuments, de nouveaux points de vue, et va les soumettre à de nouveaux usages – au risque de l'usure.

Le paysage usagé des Bouches-du-Rhône, autour de la mer de Berre et du massif de l'Étoile.

Baptiste Lanaspèze avec le Cercle des Marcheurs pour l'Observatoire photographique du paysage depuis le GR2013.

Conférences

- *Paysage usagés / usage du paysage*, présentation de travaux aux pensionnaires dans le cadre d'un séminaire de recherche, sur une invitation d'Emmanuelle Pagano, **Villa Médicis**, Rome, 2013 (Bertrand Stofleth, Geoffroy Mathieu)
- Conférence Séminaire *Atlas Métropolitain*, **Ecole Nationale d'Architecture de Marseille**, 2013 (Bertrand Stofleth, Geoffroy Mathieu)
- *Les enjeux politiques du paysage*, table ronde, **Le Bal**, Paris, 2014 (Bertrand Stofleth, Geoffroy Mathieu)
- Conférence **Ecole Nationale Supérieure de la Photographie**, Arles, avec Jean-Claude Bailly, 2016 (Bertrand Stofleth)
- Journée d'étude *Exploration visuelle de territoire*, **Ecole Supérieure d'art et de design**, Saint-Etienne, 2016 (Bertrand Stofleth)
- Conférence Séminaire *Architecture et faits politiques*, **Ecole Nationale d'Architecture Paris Malaquais**, 2016 (Geoffroy Mathieu)
- Conférence Séminaire *Métropole Carnet Curieux*, **Ecole Nationale d'Architecture de Marseille**, 2016 (Geoffroy Mathieu)
- Conférence *Iconocyté, regards croisés sur la ville et les territoires, entre art et urbanisme*, **MUCEM, Marseille**, 2016 (Bertrand Stofleth)
- Conférence **INHA**, avec Michel Poivert, 2016 (Bertrand Stofleth)
- Conférence **Ecole Supérieure d'art de Clermont Métropole**, workshop Jurgen Nefzger, 2016 (Geoffroy Mathieu)
- Journée d'échanges *Transformations, les 25 ans des observatoires photographiques du paysage (OPP)*, **Ministère de l'Environnement**, Paris, 2016 conférence et table ronde. (Bertrand Stofleth et Geoffroy Mathieu)
- *Rencontres de l'Image de Territoire*, **Observatoire photographique des territoires du Massif Central (OPTMC)**, conférence et ateliers, Clermont-Ferrand, 2016. (Bertrand Stofleth et Geoffroy Mathieu)
- *Paysages Usagés, usage du paysage*, **Les discussions de la chocolaterie, INSA Blois**, discussion avec Christophe le Toquin. Février 2017. (Bertrand Stofleth, Geoffroy Mathieu)
- Journée d'étude : *Exposer, publier, communiquer sur le projet de paysage par la photographie*, **ANR Photo Paysage, ENSA Belleville, UMR AUsser**. Dialogue avec Raphaëlle Bertho à l'invitation de Frederic Pousin. Janvier 2017, (Bertrand Stofleth, Geoffroy Mathieu).
- **BNF, Colloque Paysages France face et profil**, à l'occasion de l'exposition *Paysages Français*. interview par Danièle Méaux à propos du projet *Paysages Usagés*, Paris, BNF, 2017. (Bertrand Stofleth, Geoffroy Mathieu)
- **Université Savoie Mont-Blanc**, colloque «Corpus de paysage», Chambéry, 2018. (Bertrand Stofleth, Geoffroy Mathieu)

Recherches

Articles

- «**Paysages usagés, ouvrage photographique et cartes postales d'une métropole ordinaire**»

Colloque *La France en livres illustrés* (XIXe – XXIe siècle), Cerisy, juillet 2016.

Jordi Ballesta, CIEREC (Université Jean Monnet) et UMR Géographie-cités

- «**A Renewed Photographic Observatory for Exploring the Metropolitan Territory of Marseille**»

Colloque *Photopaysage Landscape Representation*, University of New Mexico, Albuquerque, USA, 2015

Frédéric Pousin, Directeur de recherche CNRS, UMR AUSser 3329, ENSA Belleville

- «**L'Observatoire Photographique National du Paysage : transformations d'un modèle, pour des hypothèses renouvelées de paysage et de projet. Exemple de l'OPP du GR2013** » et «**Regards artistiques sur l'observation photographique : entretien avec Geoffroy Mathieu et Bertrand Stofleth, auteurs de Paysages Usagés, l'Observatoire Photographique du Paysage depuis le GR2013**»

in *Projets de paysage*, numéro 15, dossier thématique : «L'observation et les observatoires de paysage : quelles pratiques et quels dispositifs pour mettre en débat les relations entre les sociétés et leurs environnements ?» Parution décembre 2016.

Frédérique Mocquet, ADE, doctorante en architecture Laboratoire ACS [Architecture, Culture, Société], UMR AUSser 3329 (CNRS) /ENSA Paris-Malaquais

- **L'observatoire photographique du paysage depuis le GR2013 : la vidéo Paroles d'adoptants, retranscription de la parole des adoptants du projet**, actes du colloque Représenter les paysages hier et aujourd'hui, LLSETI, Université Savoie Mont-Blanc, 2019.

Citations

- **MOOC Dynamiques des paysages, Université de Rennes 1**

Citation des *Paysages Usagés* par Caroline Cieslik, Ecole Européenne Supérieure d'Art de Bretagne, doctorante en esthétique HCA Rennes 2.

- **La mission photographique de la DATAR, un laboratoire du paysage contemporain**, Paris, La documentation française, 2013.

Citation des *Paysages Usagés* par Raphaële Bertho, Maîtresse de conférences à l'IUT de l'université François-Rabelais, Tours, Sciences de l'information et de la communication.

Média

Art press, novembre 2019

Architecture Créer, octobre 2017

Art Press, novembre 2017

Zéro Deux, Automne 2013, portfolio de 6 pages

AMC, Le moniteur architecture, juin juillet 2013

Des livres et des photos, blog de Rémi Coignet, critique

Zibeline, actualité culturelle en PACA, critique

Le Monde, 23 mars 2013

La provence (2 parutions)

Marsactu, interview télévisée

Grenouille, plateau radio sur l'avenir du GR2013 lors de la Foire de Marseille le 4 septembre 2013

Art Press, Hors-Série. La photographie, pratiques contemporaines, N°52. Novembre 2019.
 Article : Photo investigation, Nouvelles formes documentaires. Interview de Danièle Méaux par Aurélie Cavana.



Reçu au Contrôle de légalité le 05 juin 2020



Art Press, novembre 2017, article à propos de l'exposition Paysages Français, BNF.



02
n°67

Automne / Autumn 2013
Revue d'art contemporain trimestrielle et gratuite

Dossier Marseille
Bernard Blisène
New Orders
Laure Prouvost
Mac, Frac, Mucem, etc.
Derniers usages de la littérature
Rachel Harrison



Portfolio

Paysages usagés est une série de cent photographies réalisées par Geoffroy Mathieu et Bertrand Stoffeth dans le cadre d'un observatoire photographique du paysage (OPP) depuis le GR2013.

Ces images documentent, par la mise en place d'un système de veille photographique des paysages, la grande richesse des visages de la métropole qui révèlent un frottement perpétuel entre ville et nature. Les photographies réalisées dès 2012 intègrent le parcours de ce GR encore non balisé, en le matérialisant par le dessin d'un trait blanc parcourant l'image. (Coproductio Marseille Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture et Centre national des arts plastiques, commande publique du ministère de la culture et de la communication.)

Paysages usagés is a series of 100 photographs taken by Geoffroy Mathieu and Bertrand Stoffeth from the GR2013 hiking trail. Through a system for photographically monitoring landscapes, these images record the great wealth of faces of the metropolis which reveal an ongoing shoulder-rubbing between city and nature. The photographs taken in 2012 incorporate the GR trail, still not signposted, by rendering it tangible through the drawing of a white line running through the image. (Coproductio Marseille Provence 2013, European Capital of Culture and National Centre of Visual Arts, a public commission by the Ministry of Culture and Communication.)

Paysages usagés.
Observatoire photographique du paysage depuis le GR 2013.
coffret de 100 cartes postales / 100 postcards
Éditions Wildproject. 40 euros.
www.opp-gr2013.com

Dossier
Dynamiques Marseille



Beau-rivage à Marseille, France, 2013, 12 mai 2013

02 n°67
Automne 2013



Opération Nettoyage de la Plage de Saint-Jean



Opération Nettoyage de la Plage de Saint-Jean



Opération Nettoyage de la Plage de Saint-Jean



Opération Nettoyage de la Plage de Saint-Jean

PAYSAGE

LE GR 2013, UN ÉTAT DES LIEUX SENSIBLE DE LA MÉTROPOLE PHOCÉENNE

Conçu à l'occasion de Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture, le GR 2013 dessine un portrait saisissant de la future métropole «Aix-Marseille Provence». Ce sentier de grande randonnée de 365 kilomètres en milieu périurbain déroge aux canons esthétiques du paysage. Il met en scène la relation ville/nature en l'abordant comme un fait de culture.

Point de jonction entre les boucles ouest et est du GR 2013, la gare TGV d'Aix-en-Provence fait office de portail d'entrée. Fruit d'une aventure artistique initiée par un jeune éditeur marseillais (cf. encadré), le sentier balisé circonscrit deux grands vides inconstructibles: l'étang de Berre et la chaîne de l'Etoile et du Garlaban. Auteur de ce grand huit – symbole de l'infini –, Nicolas Mémain, artiste marcheur et architecte de formation a été chargé de la maîtrise d'œuvre de tracé du sentier. Pour esquisser cette « figure poétique », il s'en est remis à « la vérité géographique » du territoire. L'itinéraire s'est resserré autour de l'intuition forte d'une « métropole d'usage » dessinée par les infrastructures, qu'a confirmée ultérieurement le projet de création de la métropole Aix-Marseille Provence. En fin stratège, Nicolas Mémain s'en est toutefois tenu à l'évocation pudique d'un « hypervillage provençal ». Ce spécialiste du legs architectural du XX^e siècle arpente l'aire métropolitaine tel un musée à ciel ouvert. Il a néanmoins dû composer avec « l'inquiétante propension du territoire à la fermeture ». Sans l'alibi décisif de la capitale européenne de la culture et sans l'appui du Conseil général des Bouches-du-Rhône, en charge du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée, le GR n'aurait sans doute jamais pu exister. Il fallait non seulement obtenir les autorisations de passage des 38 communes traversées, – dont Vitrolles, Martigues, Istres, Salon-de-Provence, Aix-en-Provence, Aubagne et Marseille –, mais aussi celles de grands propriétaires fonciers. Les concessions faites, liées aux contraintes politiques, domaniales ou sécuritaires, ont infléchi çà et là le tracé.

Une entreprise d'exégèse

Bien qu'homologué par la Fédération française de la randonnée pédestre, le GR 2013 n'en fait pas moins figure d'ovni dans l'univers de la randonnée. Complexe industriel de Fos-sur-Mer, quartiers nord et marché aux puces de Marseille, lotissements, centres commerciaux de Plan de Campagne ou de La Valentine, champs de boues rouges ou de résidus de l'exploitation de la bauxite, campagnes urbaines, grands espaces naturels... Cet « inventaire morphologique de la ville contemporaine » révèle l'infinie variété des figures de « l'entre-ville », décrite par Thomas Sieverts. Malgré une présence de la nature partout rappelée, le GR 2013, qui franchit plusieurs autoroutes, va à l'encontre d'un grand nombre de préjugés touristiques ou culturels.





1	
	2
3	4

1. La Candolle, La Penne-sur-Huveaune, 15h40, 5 novembre 2012
2. Le Petit Arbois, Aix-en-Provence, 12h00, 16 octobre 2012
3. A51, Séptèmes-les-Vallons, 11h25, 26 septembre 2012
4. Pont levant sur le Canal Galiffet, Martigues, 11h20, 31 mai 2012



PAYSAGE



- EN HAUT.** Vallon Dol, Marseille, 18h15, 13 juin 2012
AU MILIEU. Boues rouges et Stadium (Rudy Ricciotti, architecte), Vitrolles, 12h10, 12 mars 2012
EN BAS. La Barasse, Marseille, 12h15, 5 novembre 2012

Il a d'ailleurs fallu vaincre le scepticisme initial des clubs de randonneurs du département, parmi lesquels celui des Excursionnistes marseillais créé par un libraire-éditeur en 1897. Sans leur coopération, la réalisation du projet aurait été compromise. Au carrefour d'une pratique artistique et populaire, cet exercice de représentation ou d'interprétation du territoire métropolitain, fondé sur l'expérience sensible de sa réalité, met en évidence la dimension culturelle du rapport de l'homme à son environnement. Au fil de paysages naturels, construits ou « manufacturés », il dresse aussi une sorte d'état des lieux du territoire, parfois sans concession. Si nul ne peut prédire le succès de fréquentation de ce « sentier métropolitain », il entend ouvrir de nouveaux horizons de conscience ou de désir. Son originalité doit beaucoup à la constellation d'individualités fortes impliquées. Les très nombreuses promenades organisées sur le GR, dont celles captivantes d'Hendrik Sturm, ainsi que les projets associés invitent à les découvrir. **Françoise Moiroux**

Les photographies de Geoffroy Mathieu et Bertrand Stoffle, illustrant l'article, sont extraites de l'Observatoire Photographique du Paysage conçu autour du GR 2013, lequel est matérialisé par un trait blanc. Les deux photographes sont à l'origine de cette commande publique du ministère de la Culture et de la Communication – Centre national des arts plastiques et de Marseille-Provence 2013. Une centaine de points de vue, réactualisés chaque année sur une durée de dix ans documentent le parcours : www.opp-gr2013.com Pour le détail des promenades : www.mp2013.fr/gr/2013/

LES ARTISTES-MARCHEURS DE MARSEILLE

Instigateur du projet de GR 2013, Baptiste Lanaspèze est aussi le créateur des éditions Wildproject dont les ouvrages revisitent les fondements philosophiques de la pensée écologiste. Il s'est entouré d'une dizaine de marcheurs, pour la plupart artistes, qui ont effectué les repérages préliminaires et l'ont initié à la marche en milieu périurbain. « Le cercle des marcheurs », nom de l'entité créée pour les rassembler, apparente la marche à un art de la conversation. Les « artistes marcheurs », nombreux à Marseille, la revendiquent comme pratique esthétique*. Pour défendre son projet auprès de l'équipe Marseille-Provence 2013, qui en est le producteur, Baptiste Lanaspèze a tiré argument de l'extrême singularité de la relation ville-nature à Marseille**. Avec Sydney et Le Cap, Marseille est l'une des trois seules villes au monde à englober un parc naturel national (Les Calanques). Selon le jeune éditeur marseillais, qui se réfère aux théories du paysagiste Gilles Clément, la cité phocéenne peut également prétendre au titre de « capitale internationale du tiers paysage ». Tandis que la puissance publique peine en effet à maîtriser l'amplitude de ce territoire, la nature y reconquiert une foule d'espaces délaissés. L'identité de terroir portuaire de Marseille façonne en outre le rapport singulier des habitants à leur ville, qui y vivraient sur le mode de la ruralité. F.M.

* Cf. l'ouvrage de Francesco Careri, membre fondateur du collectif Skalkar: *Walkscapes, la marche comme pratique esthétique*, éd. Actes Sud, 2013.
 ** Marseille, ville sauvage. Essai d'écologie urbaine, Baptiste Lanaspèze, photographies de Geoffroy Mathieu, éd. Actes sud, 2012.

Randonnée aux tours de Marseille

Le GR 2013 sera inauguré fin mars dans le cadre de Marseille Provence, capitale européenne de la culture. Ce singulier sentier-musée donne à voir le paysage périurbain de la métropole

Lucie Chénou

A la fin de la nuit, le paysage se découvre, paisible et doux. Après le grondement et le roulement continu des voitures, on entend le bruit d'un moteur d'ascenseur. À gauche, dans le silence du soir, se profile dans un petit "appartement délabré" un homme âgé. « C'est le grand descendant de la famille de la maison qui a été achetée par le propriétaire actuel », dit-il. Il est assis sur un banc, regardant les tours de la ville. « C'est un peu triste, mais c'est aussi un peu amusant », dit-il. Il est assis sur un banc, regardant les tours de la ville. « C'est un peu triste, mais c'est aussi un peu amusant », dit-il.



Une vue sur la ville de Marseille, capitale européenne de la culture.

Le quartier de la ville de Marseille, capitale européenne de la culture, est un lieu où l'histoire et le présent se rencontrent. Les tours de la ville sont un témoignage de l'histoire de la ville. Elles sont un lieu où l'histoire et le présent se rencontrent. Les tours de la ville sont un témoignage de l'histoire de la ville. Elles sont un lieu où l'histoire et le présent se rencontrent.

**« On avait pensé
rechercher l'art et non
comme un outil
de marketing territorial »**

Une des idées fortes de la capitale européenne de la culture est de créer un sentier-musée qui traverse la ville. Ce sentier-musée est un lieu où l'histoire et le présent se rencontrent. Les tours de la ville sont un témoignage de l'histoire de la ville. Elles sont un lieu où l'histoire et le présent se rencontrent.

5
Marseille Provence
Le GR 2013 sera inauguré fin mars dans le cadre de Marseille Provence, capitale européenne de la culture. Ce singulier sentier-musée donne à voir le paysage périurbain de la métropole.

5
Marseille Provence
Le GR 2013 sera inauguré fin mars dans le cadre de Marseille Provence, capitale européenne de la culture. Ce singulier sentier-musée donne à voir le paysage périurbain de la métropole.

5
Marseille Provence
Le GR 2013 sera inauguré fin mars dans le cadre de Marseille Provence, capitale européenne de la culture. Ce singulier sentier-musée donne à voir le paysage périurbain de la métropole.

5
Marseille Provence
Le GR 2013 sera inauguré fin mars dans le cadre de Marseille Provence, capitale européenne de la culture. Ce singulier sentier-musée donne à voir le paysage périurbain de la métropole.

5
Marseille Provence
Le GR 2013 sera inauguré fin mars dans le cadre de Marseille Provence, capitale européenne de la culture. Ce singulier sentier-musée donne à voir le paysage périurbain de la métropole.

5
Marseille Provence
Le GR 2013 sera inauguré fin mars dans le cadre de Marseille Provence, capitale européenne de la culture. Ce singulier sentier-musée donne à voir le paysage périurbain de la métropole.

Politique en chambre

En imaginant la fusion d'un Tibétain et d'une race chinoise, un romancier hongkongais brise un tabou

Lucie Chénou

J'imagine un homme Tibétain de Lhasa, il est en voyage dans la ville de Hong Kong. C'est un homme de la ville de Hong Kong. C'est un homme de la ville de Hong Kong. C'est un homme de la ville de Hong Kong.

Le roman de l'écrivain hongkongais brise un tabou. En imaginant la fusion d'un Tibétain et d'une race chinoise, il explore les tensions raciales et culturelles de la ville. C'est un homme de la ville de Hong Kong. C'est un homme de la ville de Hong Kong.

**« Plus d'une culture
dans une culture »**
Le roman de l'écrivain hongkongais brise un tabou. En imaginant la fusion d'un Tibétain et d'une race chinoise, il explore les tensions raciales et culturelles de la ville. C'est un homme de la ville de Hong Kong. C'est un homme de la ville de Hong Kong.

CULTURE / 2013

A A

"Le GR2013 est idéal pour comprendre ce qu'est la métropole"

Sur le GR2013, sentier de grande randonnée qui parcourt la métropole, les deux photographes Geoffroy Mathieu et Bertrand Stoffels ont mis en place un observatoire photographique du paysage. Durant dix ans, en 100 vues, ce dispositif artistique et scientifique doit permettre de voir comment le paysage évolue. Geoffroy Mathieu nous explique la démarche.



Le talk métropole Marsactu : Geoffroy Mathieu, photographe
marsactu Doly motion

Pour voir apparaître la métropole, ou plus précisément, les paysages qui la composent à tout le monde s. C'est l'expérience qu'on mène et vuca les photographes Geoffroy Mathieu et Bertrand Stoffels en proposant à l'association MIP 2013 de installer un observatoire photographique du paysage. Ce dispositif a notamment été les demandes artistiques et scientifiques connaitre à faire le portrait en vues multiples des paysages qui dessinent un territoire.

PARTAGEZ CET ARTICLE

42 personnes ont aimé ce contenu

42 0 0 0

f t

Legèrement dans les années 2000, et sous la direction de Bernard Lefebvre, le père de l'agence régionale, ne disposait à été mis à profit par les deux photographes spécialistes du sentier sur un lieu particulier : le GR2013. Ce sentier de grande randonnée traverse les bords-chemins et chemins de la ville, Nicolas Merman et Bertrand Stoffels, dessine un fil qui le relie au paysage urbain de la métropole.

"Je pense que le GR2013 est idéal pour comprendre ce qu'est la métropole et l'état de vivre ensemble", estime Geoffroy Mathieu. Les deux photographes venus sur notre plateau expliquent sa démarche. En marchant sur le GR, durant les séquences et ayant même sa raquette. Il a pu accidenter dans son corps même la géographie du territoire. Les deux se sont rendus dans les Bouches-du-Rhône ainsi que jusqu'à l'île de la Méditerranée. C'est la grande histoire de la métropole qui permet de comprendre la géographie des lieux où on habite. Quand on le fait en voiture, on a beau aller deux cents fois à la gare TGV d'Als, on ne comprend toujours pas à quel point Marseille et l'arrière sont mêlés."

Durant les semaines de prises de vue qui ont permis la sélection des 100 points de l'observatoire, et avec cela, durant les séquences, Geoffroy Mathieu a découvert l'incroyable variété des paysages de la zone et le repère avec laquelle on passe d'un type d'espace à l'autre : industriel, commercial, agricole, résidentiel. Zone aride, humide, fruitée et montagne résidentiel dans un espace restreint. Durant dix ans, les deux photographes reviendront sur place pour refaire les mêmes images. Les GR2013 ne sont pas seuls et peuvent être accompagnés par des amateurs.

Par Benoît Gilas, le 17 août 2013

Un site des Paysages usages

LE FIL D'INFO

CULTURE / 2013 Mardi 15, 11h04
« Après la vente contestée, les professionnels de la photo en appellent à l'Etat »

CULTURE / 2013 Samedi 12, 10h04
« La vente aux enchères des photos de Pissou à ra a bien eu lieu »

CULTURE / 2013 Vendredi 11, 18h04
« Aurélie Filippetti demande la suspension de la vente aux enchères des photos »

Société Marseillaise de Crèche
Partenaire Officiel de Marseille-Provence 2013
Capitale Européenne de la Culture

LES PLUS LUS

1. 3 de 4 élections ont eu lieu hier...
2. Après la vente contestée, les professionnels de la photo...
3. Le Collège régional de la culture...
4. La vente aux enchères des photos de Pissou à ra...
5. La Pissou des 100 a été vendue...

SUIVEZ-NOUS



Chaque jour, restez connectés à Marsactu

Rechercher

ÇA VOUS REND

FURIEUX
Les clients et les "dépenses inutiles" au programme de 2013
40%

HEUREUX
Les salaires et les "dépenses inutiles" au programme de 2013
43%

MARTIGUES

Balades artistiques sur le GR 2013

Par Lucille Béral
 C'est en septembre que les artistes du monde entier se retrouvent pour participer aux balades artistiques sur le GR 2013. Pour l'instant, il n'y a pas encore de liste officielle de participants, mais on sait que ce sera un événement unique. Les artistes seront invités à réaliser une œuvre d'art sur le GR 2013, à partir de la découverte de la région. Les artistes seront invités à réaliser une œuvre d'art sur le GR 2013, à partir de la découverte de la région. Les artistes seront invités à réaliser une œuvre d'art sur le GR 2013, à partir de la découverte de la région.



Infos pratiques

Le GR 2013 est un itinéraire de randonnée de 100 km, qui part de Martigues et se termine à Saint-Martin de Ré. L'itinéraire est composé de 10 étapes. Les balades artistiques ont lieu le 10 septembre 2013. Les artistes sont invités à réaliser une œuvre d'art sur le GR 2013, à partir de la découverte de la région.

Le territoire en 100 photographies

100 photographies pour raconter le territoire. C'est l'objectif de l'association Martigues 100 photos. L'association a lancé un appel à candidatures pour sélectionner 100 photographes locaux. Les photographes sont invités à réaliser une œuvre d'art sur le territoire, à partir de la découverte de la région.



Le territoire en 100 photographies. L'association Martigues 100 photos a lancé un appel à candidatures pour sélectionner 100 photographes locaux.

Promenade urbaine avec Nicolas Memain

Une promenade urbaine avec Nicolas Memain. L'association Martigues 100 photos a organisé une promenade urbaine avec Nicolas Memain. Les participants ont découvert le territoire à partir de la découverte de la région.



Nicolas Memain, architecte, a organisé une promenade urbaine avec les participants de l'association Martigues 100 photos.

Le territoire en 100 photographies. L'association Martigues 100 photos a lancé un appel à candidatures pour sélectionner 100 photographes locaux. Les photographes sont invités à réaliser une œuvre d'art sur le territoire, à partir de la découverte de la région.

Promenade urbaine avec Nicolas Memain. L'association Martigues 100 photos a organisé une promenade urbaine avec Nicolas Memain. Les participants ont découvert le territoire à partir de la découverte de la région.

Le Journal de L'été

Dix ans d'images sur le GR 2013

L'Observatoire photographique du paysage étudie l'espace métropolitain traversé par le sentier



Les photographes Geoffroy Mathieu (à gauche) et Bertrand Staléth (à droite) ont documenté jusqu'en 2012 le sentier métropolitain.

Vingt ans d'images sur le GR 2013. L'Observatoire photographique du paysage étudie l'espace métropolitain traversé par le sentier. Les photographes Geoffroy Mathieu et Bertrand Staléth ont documenté jusqu'en 2012 le sentier métropolitain.

70 "adoptants" sont invités à rejoindre l'aventure de l'Observatoire.

70 "adoptants" sont invités à rejoindre l'aventure de l'Observatoire. L'Observatoire photographique du paysage étudie l'espace métropolitain traversé par le sentier. Les photographes Geoffroy Mathieu et Bertrand Staléth ont documenté jusqu'en 2012 le sentier métropolitain.

Le GR 2013 est un itinéraire de randonnée de 100 km, qui part de Martigues et se termine à Saint-Martin de Ré. L'itinéraire est composé de 10 étapes. Les balades artistiques ont lieu le 10 septembre 2013. Les artistes sont invités à réaliser une œuvre d'art sur le GR 2013, à partir de la découverte de la région.

Le territoire en 100 photographies. L'association Martigues 100 photos a lancé un appel à candidatures pour sélectionner 100 photographes locaux. Les photographes sont invités à réaliser une œuvre d'art sur le territoire, à partir de la découverte de la région.



Geoffroy Mathieu, photographe, a documenté le sentier métropolitain jusqu'en 2012.

Le territoire en 100 photographies. L'association Martigues 100 photos a lancé un appel à candidatures pour sélectionner 100 photographes locaux. Les photographes sont invités à réaliser une œuvre d'art sur le territoire, à partir de la découverte de la région.

ANNEXE 2 A LA CONVENTION N°
Les Panoramistes – Budget du programme d’actions
« Paysages usagés »

Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits.

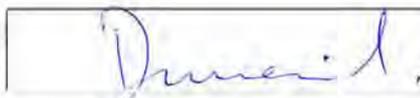
Exercice 20

CHARGES DIRECTES		MONTANT ¹²	RESSOURCES DIRECTES		MONTANT ¹²
60 - Achats	€		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	€	5000
Achats stockés (matières premières, autres)	€		73 - Dotation et produits de tarification	€	
Achats d'études et de prestations de services	€		74 - Subventions d'exploitation (13)	€	
Achats de matériel, équipements et travaux	€		État: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	€	
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)	€			€	
Achats de marchandises	€			€	
Autres achats	€			€	
61 - Services extérieurs	€		Région(s)	€	
Sous-traitance générale	€			€	
Redevances de crédit-bail	€			€	
Locations mobilières et immobilières	€		Departement(s)	€	
Charges locatives et de copropriété	€			€	
Entretien et réparations	€			€	
Primes d'assurances	€		TOTAL Métropole Aix Marseille Provence + Territoire(s)	€	
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)	€		Métropole AMP (Échelon central)	€	5000
62 - Autres services extérieurs	€		Territoire Marseille-Provence	€	
Personnel extérieur	€		Territoire du Pays d'Aix	€	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	€		Territoire du Pays Salonais	€	
Publicité, information et publications	€		Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile	€	
Transports de biens et transports collectifs du personnel	€		Territoire Istres-Ouest Provence	€	
Déplacements, missions et réceptions	1000	€	Territoire du Pays de Martigues	€	
Frais postaux et de télécommunications	€		Communes	€	
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)	€			€	
63 - Impôts et taxes	€			€	
Impôts et taxes sur rémunérations	€		Organismes sociaux (détailler) :	€	
Autres impôts et taxes	€		Fonds européens	€	
64 - Charges de personnel	€		L'agence de services et de paiement	€	
Rémunérations du personnel	€		Autres établissements publics	€	
Charges sociales	€		Aides privées	€	
Autres charges de personnel	€		75 - Autres produits de gestion courante	€	
65 - Autres charges de gestion courante	9000	€	Dont cotisations, dons manuels ou legs	€	
66 - Charges financières	€		76 - Produits financiers	€	
67 - Charges exceptionnelles	€		77 - Produits exceptionnels	€	
68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées	€		78 - Reprises sur amortissements provisions	€	
69 - Impôts sur les bénéfices	€		79 - Transfert de charges	€	
CHARGES INDIRECTES			RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES		
Charges fixes de fonctionnement	€			€	
Frais financier	€			€	
Autres	€			€	
TOTAL DES CHARGES		10 000	TOTAL DES PRODUITS		10 000
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES¹⁴					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature (3)	€		87 - Contributions volontaires en nature	€	
Secours en nature	€		Bénévolat	€	
Mise à disposition gratuite biens et prestations	€		Prestation en nature	€	
Personnel bénévole	€		Dons en nature	€	
TOTAL GENERAL DES CHARGES		10 000	TOTAL GENERAL DES PRODUITS		10 000

Fait à : Marseille

Le 28/09/19

Signature du Président



Cachet de l'association

LES PANORAMISTES

Association loi 1901

Tél. 06 84 78 79 80

lespanoramistes@free.fr